

France - Escapade au Pays-basque

Hébergement Hôtel Chez Katina**

du 13 au 18 mai 2024 - 6 jours / 5 nuits

A partir de 775€ / personne

Base 40 personnes



LES POINTS FORTS :

Logement pension de famille

Découverte des villages basques typiques

Excursion en train à crémaillère à la Rhune

Boissons incluses aux repas

J1 : VOTRE VILLE / SAINT MARTIN D'AROSSA

Rendez-vous des participants et départ en direction de Nîmes. Arrêt de détente en cours de route. Continuation par l'autoroute via Narbonne, Carcassonne. Déjeuner libre dans la région de Toulouse. Après le repas, poursuite du voyage jusqu'à Saint Martin d'Arrossa. Installation à votre hôtel. **Sangria de bienvenue.** Dîner et logement.

J2 : SAINT JEAN PIED DE PORT / VILLAGES BASQUES

Petit-déjeuner et **excursion à St Jean Pied de Port**, ancienne capitale de la basse Navarre, point de passage important sur les chemins de St Jacques de Compostelle. Des millénaires d'histoire ont façonné cette ville, souvent appelée la « petite Venise basque ». Visite guidée de la vieille ville, découverte des échoppes, de la porte de la Citadelle puis promenade sur le chemin de ronde. Avant le retour à l'hôtel, **dégustation de foie gras au piment d'Espelette.** Déjeuner à l'hôtel. Après-midi, **découverte des villages basques** : un festival de couleurs, de parfums et goûts. Passage par **Ainhoa**, classé comme l'un des plus beaux villages de France pour son architecture. Poursuite par **Espelette**, haut-lieu de la gastronomie basque, qui a su conserver toute son authenticité avec ses belles maisons, son **château** récemment restauré, son **église**, ses lavoirs... Espelette est également connue pour ses cultures de piment. **Visite d'un atelier du piment**, où sont dévoilés les secrets de cette épice. Puis continuation pour **Itxassou**, le village aux cerises au pied du mont Artzamendi. Retour à l'hôtel en fin de journée. Dîner et logement

J3 : CAMBO LES BAINS / BAYONNE

Après le petit-déjeuner, départ vers Cambo les Bains. **Visite de la Maison d'Arnaga propriété d'Edmond Rostand et ses jardins « à la française »**. Vous serez éblouis par les décors luxueux de la villa de style néo-basque, mais aussi étonnés par les splendides jardins. Déjeuner à votre hôtel. Après-midi, départ pour **Bayonne et visite guidée de cette cité historique fortifiée par Vauban**. Bayonne garde l'empreinte de son histoire, aussi riche que passionnante, qui se retrouve dans le patrimoine architectural de la ville. Promenade dans les petites rues piétonnes bordées de bâtisses aux volets pimpants. Arrêt à la cathédrale. Dîner, **soirée dansante** et nuit

J4 : LA RHUNE / ST JEAN DE LUZ

Petit déjeuner et départ pour la Rhune. **Ascension par le train à crémaillère** d'où vous aurez un agréable point de vue. Vous trouverez également des Ventas (boutiques espagnoles) où vous pourrez effectuer quelques achats. **Déjeuner en cours d'excursion.** Après le repas, **départ vers St Jean de Luz**, « cité royale » et ville du mariage de Louis XIV et de l'Infante Marie-Thérèse.

Ce célèbre port typique basque, situé dans un très joli site naturel, est l'une des plus belles baies de France. Retour en fin de journée à l'hôtel. Dîner et nuit.

J5 : ST MARTIN D'AROSSA / BIARRITZ

Petit-déjeuner et matinée libre. En fin de matinée découverte des produits du terroir avec la visite d'une ferme où l'on vous donnera toutes les explications nécessaires à la fabrication du fromage de brebis. **Dégustation et possibilité d'achat.** Déjeuner à l'hôtel. Après le repas, départ pour une **excursion vers Biarritz qui vous étonnera par la diversité de ses paysages naturels** : de la **pointe Saint-Martin à la Côte des Basques** en passant par la **Grande-Plage, le Port des Pêcheurs**, le littoral regorge de coins et de recoins à découvrir. Tour panoramique afin d'apercevoir le centre-ville, le casino, l'**Hôtel du Palais**... Dîner et logement à l'hôtel.

J6 : SAINT MARTIN D'AROSSA / VOTRE VILLE

Petit-déjeuner puis départ par l'autoroute. Nous passons Tarbes, Toulouse, Castelnau-d'Aud. Déjeuner libre en cours de voyage. Après-midi, retour direct vers Marseille et sa région où l'arrivée est prévue en début de soirée.

LE PRIX COMPREND :

Le transport en autocar de grand tourisme
L'hébergement en chambre double en hôtel 2**
La pension complète
Les boissons au cours des repas
La soirée dansante à l'hôtel
Les excursions mentionnées au programme
Les entrées dans les lieux visités
La présence d'un guide local lors des visites
L'entrée à la Maison d'Arnaga
L'ascension en train à crémaillère
La dégustation de foie gras au piment d'Espelette
La dégustation de produits du terroir
La taxe de séjour
L'assistance / rapatriement
L'assurance annulation (offerte)
L'assurance « Protection Sanitaire » (offerte)

LE PRIX NE COMPREND PAS :

Le supplément chambre individuelle : 130 €
Les déjeuners de route
Les pourboires et les dépenses personnelles

En partenariat avec

CONDITIONS ET FRAIS D'ANNULATION

Applicables par notre partenaire SABARDU TOURISME

Pour la bonne réalisation et organisation de nos voyages, nous sommes dans l'obligation d'engager des frais qui nous obligent à appliquer des pénalités lors des annulations.

Les retenues appliquées se calculent, par personne, de la façon suivante pour tous voyages en autocar comportant au moins une nuit :

30 € de frais fixes non remboursables quel que soit la date d'annulation

25 % du montant du voyage de 30 à 21 jours

50 % du montant du voyage de 20 à 8 jours

75 % du montant du voyage de 7 à 2 jours

90 % du montant du voyage moins de 2 jours avant le départ

100 % du montant du voyage le jour du départ

En cas d'annulation, l'assuré(e) est tenu(e) d'en informer immédiatement nos services soit par courrier soit par email, et, s'il a souscrit l'assurance annulation auprès de nos services, doit nous faire parvenir sous cinq jours un certificat médical avec la nature de la maladie.

Le dossier de demande de remboursement doit être ouvert auprès de l'assurance dans les 5 jours suivant l'annulation. En cas d'annulation d'une personne en chambre double, il lui sera retenu d'office le supplément chambre individuelle pour la personne restante.

ASSURANCE ANNULATION

ASSUREVER assure sous certaines conditions le remboursement des sommes qui vous sont retenues lorsque vous êtes contraints d'annuler votre voyage.

La garantie s'exerce notamment si l'empêchement du départ est occasionné par une maladie grave, accident grave ou le décès de l'assuré, du conjoint, ascendants descendants, de la personne voyageant avec l'assuré(e) sans lien de parenté pour autant qu'elle figure sur le même bulletin d'inscription au voyage.

Le remboursement interviendra déduction faite des frais de dossiers de 30€, d'une franchise minimum de 15€ par personne, de la prime d'assurance, des frais de visa et de toutes autres sommes indiquées dans le tableau des prix sous la rubrique « le prix ne comprend pas ».

De plus, la souscription de l'assurance annulation ne dispense pas du paiement intégral des frais d'annulation. Toute procédure de remboursement par l'assurance ne peut être entamée qu'à cette condition.

PRINCIPALES EXCLUSIONS

Le non-respect des formalités de police et de douane.

L'obligation d'ordre professionnel.

Les conséquences de la toxicomanie & l'alcoolisme.

L'état dépressif, les maladies mentales, psychiques ou nerveuses n'entraînant pas d'hospitalisation supérieure à 3 jours.

Les épidémies sauf dérogation contraire stipulée à la garantie, la pollution, les catastrophes naturelles visées par la loi 82600 du 13/07/82.

La guerre civile ou étrangère, les émeutes, les mouvements populaires, les actes de terrorisme, tout effet de radioactivité

Les accidents ou maladies ayant fait l'objet d'une première constatation, d'un traitement, d'une rechute ou d'une hospitalisation entre la date de réservation du voyage et la date de souscription du présent contrat ;

Les annulations résultant d'examens périodiques de contrôle et d'observation.

CESSION DE CONTRAT

Lorsque le voyageur se trouve dans l'obligation d'annuler son voyage, il a la possibilité de céder son inscription à une autre personne remplissant les mêmes conditions et tant que cette inscription n'a produit aucun effet jusqu'à 7 jours du départ. Dans cette hypothèse, aucun frais d'annulation, de modification ne sera retenu. Il faut néanmoins que cette cession intervienne dans un délai où elle soit techniquement réalisable : avant l'émission des billets d'avion ou des billets maritimes par exemple. En tout état de cause, le cédant et le cessionnaire sont tenus solidairement du paiement du prix du voyage et des frais complémentaires éventuels de cession.

ASSURANCE ASSISTANCE ET RAPATRIEMENT

Lorsque vous vous inscrivez sur un séjour, Sabardu Tourisme vous fait bénéficier d'une Assistance / Rapatriement incluse dans le prix du voyage. Vous bénéficierez des services de notre assureur **MUTUAIDE** en cas de maladie et/ou d'accidents graves pendant votre voyage.

Les principales exclusions sont les suivantes :

les maladies et/ou blessures préexistantes diagnostiquées et/ou traitées avant fait l'objet d'une hospitalisation dans les mois précédents la demande ; qu'il s'agisse de la manifestation ou de l'aggravation dudit état,

Les frais engagés par l'Assuré sans l'accord préalable de l'Assisteur ;

Les frais engagés par l'Assuré lors d'un séjour effectué contre avis médical ;

etc.

Le contrat détaillé vous sera adressé par courrier par le voyageur dès que nous aurons remis votre fiche d'inscription et votre (vos) paiement(s) par chèque(s) à notre partenaire Sabardu Tourisme .

ASSURANCE PROTECTION SANITAIRE ASSISTANCE ET ANNULATION

Tous les adhérents de l'ES 13, inscrits sur ce séjour, pourront bénéficier de l'**Assurance Protection Sanitaire Pandémie « assistance et annulation »** de notre assureur MUTUAIDE couvrant les risques suivants liés à une épidémie ou pandémie (dont le Covid 19) :

Annulation du voyage en cas de déclaration de la maladie dans le mois précédant le voyage ou en cas de refus d'embarquement suite à une prise de température

Les garanties d'assistance et de rapatriement sont désormais assurées en cas d'épidémie et de pandémie et incluent les frais hôteliers suite à une mise en quarantaine, les frais médicaux, soutien psychologique suite mise en quarantaine, soutien psychologique suite à rapatriement

Etc.

Le contrat détaillé vous sera adressé par courrier par le voyageur dès que nous aurons remis votre fiche d'inscription et votre (vos) paiement(s) par chèque(s) à notre partenaire Sabardu Tourisme .